

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 11 (1923)

Heft: 166

Artikel: A travers les sociétés féminines

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257835>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de Genève et d'ailleurs, qui ont épousé leur provision de ces cartes, de bien vouloir s'en refournir à nouveau, au prix modique d'un sou l'une, soit au local de la rue Etienne-Dumont, soit auprès de l'Administration du *Mouvement*.... Pendant que se faisait le dépouillement de l'élection du Comité — qui a d'ailleurs été réélu sans autre changement que le remplacement de Mme Binet-Revilliod, démissionnaire pour surcroit d'occupations, par Mme Robert Bourcard, Mme de Morsier a rendu compte des journées de Bâle, et enfin, malgré tous les articles publiés ici même et ailleurs sur le Congrès de Rome, le public très nombreux a écouté avec l'attention la plus soutenue, les récits que lui a apportés Mme Gourd de ces grandes assises internationales, en y ajoutant des détails pittoresques et intéressants. Une tasse de thé a clôturé cette réunion cordiale et pleine d'entrain, qui a duré au delà de onze heures du soir. E. G.

VAUD. — Le groupe lausannois du S.F. a eu son assemblée générale le 7 juin. Le Comité sortant de charge a été réélu et deux nouveaux membres lui ont été adjoints: Mmes Favre-Vuagniaux et Margerat-Benoit. Après la partie administrative, Mme Jomini a répété sa remarquable étude sur *Les entraves que met au travail social de la femme sa minorité politique*. Cette conférence vient d'être publiée en brochure par la Nouvelle Société Helvétique, ainsi que celle de Mme Grüter sur *La femme dans la vie publique*, ce dont nous nous félicitons hautement.¹ — L'Association vaudoise pour le Suffrage féminin aura son assemblée générale de délégués le samedi 30 juin, à 3 h. 1/4, au Casino de Morges. Outre les opérations statutaires, l'ordre du jour prévoit un compte-rendu du Congrès de Rome, un rapport sur l'assemblée générale de l'A.S.S.F. à Bâle, et un travail de M. Paul Chapuis, pasteur à Ollon, sur *le Plébiscite ecclésiastique*. La séance est ouverte à tous. Chacun y est cordialement invité et nous espérons qu'un nombreux public s'y rendra. L. D.

INTERLAKEN. — En complément aux nouvelles de cette Section qui ont paru dans le dernier numéro du *Mouvement*, il faut ajouter à son actif une étude sérieuse de la motion Waldvogel, en petit comité d'abord, en assemblée générale ensuite; puis une requête au Conseil communal, lui demandant l'envoi du budget de la commune à toutes les femmes qui payent des impôts. En réponse, ce budget fut mis à la disposition de toutes celles qui voudraient aller le chercher à l'Hôtel de Ville; les institutrices le recevant directement à l'école. Avant chacune des quatre grandes votations fédérales de cet hiver, l'Association pour le Suffrage a demandé à chacun des partis politiques, ou d'autoriser les femmes à assister à leurs assemblées, ou de déléguer auprès d'elles un orateur pour une conférence sur la votation. Cette démarche a été très poliment accueillie, et invitées soit par des annonces dans les journaux, soit par une lettre du président du parti libéral, onze femmes ont assisté à l'assemblée préparatoire à la votation sur le régime des alcools, et deux à celle où fut discutée la Convention des zones. Tout cela a certainement son importance et sa signification. E. S.

* A travers les Sociétés Féminines *

Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. — Profitant de ce que l'Association suisse pour le Suffrage féminin avait son Assemblée générale à Bâle les 16 et 17 juin 1923, le Comité de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses s'est réuni en cette ville le 15 juin. Une nouvelle société s'est affiliée à l'Alliance: l'Union des Femmes de Montreux. Le Comité a exprimé par une lettre à M. Musy, conseiller fédéral, ses regrets de ce que la loi Musy ait été repoussée par le peuple et que, dans une question intéressant tout spécialement les femmes, ces dernières n'aient pas pu participer au scrutin. Par lettre également, le Comité a exprimé à la famille de M. Huber, avec sa vive sympathie, l'expression de sa gratitude pour les services qu'il a rendus à la cause féminine. — Après avoir liquidé les affaires administratives et entendu les rapports des Commissions sur leur activité pendant ces quatre derniers mois, le Comité a préparé la prochaine Assemblée générale de l'Alliance qui

se tiendra à Winterthour les 6 et 7 octobre de cette année. A l'ordre du jour: Election du Comité et causerie suivie d'une discussion sur la motion Waldvogel concernant le service civique pour la jeunesse féminine suisse. V. M.

Schaffhouse. — *Frauenzentrale*. — Fondée durant l'hiver 1920-1921, sur la proposition de l'Association pour le Suffrage, la *Frauenzentrale* porta d'abord le nom d'*Association des Sociétés féminines*, montrant bien par là qu'elle ne constituait pas une nouvelle organisation féminine, mais que son but était de grouper et de coordonner pour le bien général les efforts des Associations féminines déjà existantes. Et la meilleure preuve qu'elle en donna fut la création de l'Office féminin d'orientation professionnelle, que subventionnèrent en outre le canton, la ville et la commune bourgeoise. Mais malgré ce concours financier, il aurait été impossible de fonder cet Office, sans le désintéressement de la secrétaire, Mme Et. Frey, qui accepta à titre bénévole cette grosse tâche, et qui a déjà exercé une activité des plus utiles, plaçant 42 jeunes filles comme apprenties, dont 16 dans des carrières commerciales, et 26 comme aides de ménage. Ce n'est pas seulement la population urbaine qui a recouru aux conseils de l'Office, car on est souvent venu de la campagne demander avis et direction, ce qui est très encourageant. — La *Frauenzentrale* s'est également occupée des soins à domicile aux malades, de la surveillance en dehors des heures d'école des fillettes que leurs parents ne peuvent suivre, de l'exposition de vêtements d'enfants organisée par *Pro Juventute*, etc., etc. Elle voit surtout son action se diriger à l'avenir vers la préparation de la jeune fille à sa tâche de mère, et compte pousser fermement à la roue de l'enseignement ménager obligatoire; c'est dans ce but qu'elle a organisé diverses conférences se rapportant à cette question, notamment sur l'apprentissage ménager, par Mme Neuschwander de Berne. — Huit Sociétés ayant leur siège à Schaffhouse et l'Union des Femmes de Schleitheim font maintenant partie de la *Frauenzentrale*, qui s'est dernièrement organisée de la façon suivante: chaque Société a droit à deux déléguées à l'Assemblée des déléguées, qui se réunit au moins quatre fois par an, cinq de ces déléguées formant le Bureau exécutif, qui, lui, tient séance en tout cas une fois par mois. Mme Amsler ayant dû malheureusement, pour cause de surcharge d'occupations, renoncer à la présidence, un successeur très capable lui a été trouvé en la personne de Mme Kägi-Fuchsmann.

M. F.

N. D. L. R. — Et là encore, ce sont les suffragistes qui sont à la brèche, puisque c'est la Section suffragiste de Schaffhouse qui a pris l'initiative de cette création de la *Frauenzentrale*, et que ses présidentes sont deux des suffragistes les plus en vue de notre mouvement au bord du Rhin!! Que feraien les femmes sans les suffragistes???

Club suisse de Femmes alpinistes. — La sixième Assemblée générale de cette Association, qui compte actuellement 15 Sections et 885 membres, a eu lieu à Zurich, sous la présidence de Mme Burkhardt (Genève). Elle s'est surtout occupée de propagande, de questions financières, et après avoir entendu les rapports des Sections, a décidé d'adresser une protestation au Conseil d'Etat vaudois contre la construction d'un barrage au vallon des Plans sur Bex, qui enlaidirait toute la région. Une partie récréative très réussie a terminé cette séance.

S. O. C. — Société de l'Ouvroir Coopératif
LAUSANNE

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS
ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS
en Laine, Soie Artificielle, etc.
BAS, CHAUSSETTES, JAQUETTES, etc.
MAGASINS DE VENTE:
GENÈVE, Rue du Marché, 40. || BALE, Freiestrasse, 105.
LAUSANNE, Rue de Bourg, 26. || ZURICH, Sihlstrasse, 3.
NEUCHATEL, Faub. de l'Hôpital, 19.

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, RUE DR ALFRED-VINCENT, 10

¹ Ces conférences, en une brochure, se vendent dès maintenant à l'Administration du *Mouvement*. Prix: 60 c.